

UN1TÉ

DU SPORT POUR TOUS ! ... DU SPORT POUR LES PATS ET LES PTS !

Au CSA RPN du 27 juin, le vote de l'arrêté relatif à la pratique du sport opérationnel a permis à **UN1TÉ** de rappeler la nécessité d'étendre la pratique du sport à tous les personnels, sans oublier les PATS et les PTS.

La DRHFS confirme que cet arrêté n'est que le premier texte validé, et que dès après l'été, un projet de texte sera étudié afin d'encadrer toutes les pratiques sportives et de protéger juridiquement les personnels, y compris les PATS et les PTS.

UN1TÉ TOUJOURS PLUS HAUT, PLUS VITE, PLUS FORT !



1